



A COMPLETER PAR CHAQUE INTERVENANT SFMV

Déclaration sur l'honneur de : Patrick Began (remplace HERNIGOU)

- Membre du CA de la SFMV Membre du Conseil Scientifique de la SFMV
- Membre des Relations Internationales Membre du DPC de la SFMV
- Membre d'un Comité, Conseil :
- Membre d'un groupe de travail :

Ou intervenant au titre de : Equipes SFMV

Pour le séminaire :

N° agrément CNFMC : 100 032

Organisé par :

A : le :

Avez-vous, dans les cinq dernières années, reçu pour vous ou pour une association que vous animez, une rémunération quelle qu'elle soit (salaire, honoraires, rémunération boursière, etc...) ou un avantage financier ou en nature (cadeaux, frais de déplacements, frais de congrès, matériel médical ou informatique, etc...) ou détenez-vous des participations financières (actions, obligations, etc...) de la part d'un organisme privé, industriel ou commercial qui pourrait tirer profit ou désavantage de votre prise de parole ou des documents remis aux participants durant cette action ?

- OUI (voir ci-dessous)
- NON

Date : 2/9/14

Signature

Si OUI, description de la nature du conflit d'intérêt :

Conflit d'intérêt n° 1 :	Année concernée
Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière :	
Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial :	

Conflit d'intérêt n° 2 :	Année concernée
Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière :	
Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial :	

Conflit d'intérêt n° 3 :	Année concernée
Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière :	
Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial :	

Conflit d'intérêt n° 4 :	Année concernée
Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière :	
Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial :	

Conflit d'intérêt n° 5 :	Année concernée
Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière :	
Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial :	